

Secrétariat général

SEANCE PLENIERE
DES
JEUDI 13 ET VENDREDI 14 FEVRIER 2014



ORDRE DU JOUR
PREVISIONNEL

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 69 60 – Fax : 01 53 85 69 69
www.iledefrance.fr

SECTEUR PRESENTE PAR M. HUCHON

1. **CR 22-14** : Désignation des représentants du conseil régional dans divers organismes – février 2014

SECTEUR PRESENTE PAR M. SERNE – Transports et mobilités

2. **CR 14-14** : Politique régionale en faveur du développement des nouveaux véhicules urbains (NVU)

SECTEUR PRESENTE PAR M. PLANCHOU – Développement économique, nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), tourisme, innovation, économie sociale et solidaire (ESS)

3. **CR 03-14** : Mise en œuvre de la SRDEI : création de Paris Région entreprises

SECTEUR PRESENTE PAR Mme RUFET – Environnement, agriculture, énergie

4. **CR 08-14** : Autorité de gestion du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2014-2020
5. **CR 12-14** : Convention quinquennale d'objectifs et de moyens entre la Région Île-de-France et l'Agence des Espaces Verts fixant les orientations prioritaires en matière d'espaces verts, naturels et agricoles et les obligations réciproques pour la période 2014-2018 Périmètre régional d'intervention foncière des Buttes du Paris - recours à la procédure de déclaration d'utilité publique sur la commune de Corneilles-en-Parisis (95)
6. **CR 16-14** : Stratégie de développement de la méthanisation en Île-de-France
7. **CR 18-14** : Création et adhésion au syndicat mixte pour l'aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt autour d'un projet de nouvelle forêt (SMAPP)

SECTEUR PRESENTE PAR M. DRAY – Culture

8. **CR 10-14** : Aides régionales au cinéma et à l'audiovisuel. Perfectionnement du dispositif d'aide à l'écriture de scénarios
9. **CR 20-14** : Avenant à la convention constitutive du GIP Port-Royal des Champs

SECTEUR PRESENTE PAR Mme SABBAN – Personnel, administration générale et marchés publics

10. **CR 01-14** : Création d'une association pour mutualiser les projets informatiques communs à plusieurs Régions

SECTEUR PRESENTE PAR Mme LECHATILLIER – Action sociale, formations sanitaires et sociales, santé et handicap

11. **CR 11-14** : Agenda 22 du Conseil régional Île-de-France - Plan régional pour l'égalité entre personnes en situation de handicap(s) et personnes valides

SECTEUR PRESENTE PAR Mme COSSE – Logement, habitat, action foncière

12. **CR 09-14** : Diverses mesures en faveur du logement

SECTEUR PRESENTE PAR M. MAUREL – Formation professionnelle, apprentissage, alternance et emploi

13. **CR 05-14** : Pour une politique d'apprentissage réactive et qualitative : - poursuite du dispositif EVOA - renforcement du soutien aux développeurs de l'apprentissage - réforme de la prime régionale aux employeurs d'apprentis
14. **CR 17-14** : Soutien à l'association régionale des missions locales

SECTEUR PRESENTE PAR Mme ZOUGHEBI – Lycées

15. **CR 19-14** : La politique patrimoniale des lycées d'Île-de-France : bilan 2012-2013 et perspectives 2014-2015
16. **CR 06-14** : Gestion foncière des EPLE - Acquisition des parcelles du futur lycée de la Plaine Saint-Denis (93)
17. **CR 23-14** : Renforcer le service public de la restauration scolaire dans les EPLE d'Île-de-France : vers une tarification plus juste, une qualité nutritionnelle et gustative plus grande, et une lutte contre le gaspillage plus efficace

SECTEUR PRESENTE PAR Mme THIS SAINT-JEAN – Enseignement supérieur, recherche

18. **CR 04-14** : 1- Projet Condorcet : autorisation du président à signer le protocole relatif au campus Condorcet, 2- Remise à l'état de l'institut francilien d'ingénierie à Noisy-le-Grand (93) : autorisation de signature de l'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage et du procès-verbal de remise

RAPPORT PRESENTE PAR LE GROUPE FdG-PGA – au titre de l'article 7.2 du règlement intérieur

19. **CR 21-14** : la Région Île-de-France hors partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)

VŒUX PRESENTES PAR LES GROUPES – au titre de l'article 7.2 du règlement intérieur

Groupe EELV
Groupe MP
Groupe PSR et app